

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 47

Artikel: Les pompiers au Japon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conte*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c. ; de la Suisse, 20 c. ; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

La table des motions.

La *Rerue* désignait l'autre jour, sous le titre de *Table du Soleil*, certaine table située dans l'angle sud-ouest de la salle du Grand Conseil, et destinée aux députés qui ont à écrire. « Le soleil, disait-elle, jette sur cette table des flots de lumière et lui a donné son nom. On y travaille, on s'y éclaire, on s'y réchauffe aux rayons de l'astre du jour. »

Nous n'avons cependant jamais remarqué que cette table fut plus ensoleillée que celle des rapporteurs et qu'une partie de la longue table du Conseil d'Etat. Directement éclairée par une fenêtre au midi, le soleil n'y projette ses rayons que pendant une faible partie de la matinée; et dans l'après-midi, au plus chaud de la journée, elle en est privée par l'angle du bâtiment.

Le nom de cette table lui vient plutôt des députés marquants qui l'ont occupée pendant nombre d'années. C'était la place préférée des chefs de l'extrême gauche, des Eytel, des Bachelard, des Hoffmann, etc., lutteurs ardents, infatigables, qui, de ce coin de salle, donnaient au Conseil d'Etat plus de besogne qu'il n'en pouvait abattre, et lançaient leurs traits acérés aux Blanchenay, aux Delarageaz, aux Briatte.

De ce coin de salle partaient ordinairement les idées nouvelles, les idées rompant avec les traditions du passé. C'est de là que jaillissaient soudain ces rayons de lumière qui semblaient tout d'abord éblouir et blesser la vue, mais dont on dut reconnaître plus tard la vérité.

Aussi, à cette époque, entendait-on souvent dire dans la salle du Grand Conseil, en manière de dérision : « C'est décidément la table du progrès; nous ne sommes que des écrevisses, nous autres. La lumière nous vient de là-bas : c'est la table du soleil ! »

C'est à la table du soleil qu'en 1854 le Docteur Hoffmann, orateur plein d'énergie et de feu, prononça son magnifique discours contre la peine de mort; que David Bachelard luttait par une argumentation toujours frappée au coin d'un bon sens remarquable; c'est de la table du soleil que Eytel, ce tribun populaire,

prononçant, nous ne savons plus à quelle occasion, un discours vêtement, mais d'une haute éloquence, s'écria en voyant plusieurs groupes de députés quitter la salle, pour ne pas l'écouter : « Tout à votre aise, messieurs, sortez ! je conclurai... devrais-je parler à ces bancs ! »

Mais si la table du soleil ne réunit plus aujourd'hui des orateurs comme ceux dont nous venons de parler, elle n'attire pas moins l'attention comme manufacture de motions. La production est abondante; souvent même elle dépasse les besoins. C'est là que rayonne la figure réjouie du chef socialiste, que se consultent et écrivent fiévreusement ses amis, et que s'élaborent ces propositions imprévues, originales, qui causent par-ci par-là, dans la salle du Grand Conseil, de si singulières surprises.

Certes, ces messieurs ne perdent pas leur temps; ils n'arrivent jamais en séance sans une proposition écrite ou en germe. Il y a toujours du pain en abondance sur la table du soleil. On y entend fréquemment, pendant l'appel du matin, ce petit dialogue :

— Adieu, ça va ?... As-tu préparé ton affaire ?

— C'est prêt. Et toi ?

— C'est en règle; je commencerai les feux !

— Bon ! Allons-y !

Et c'est ainsi qu'au moment où le Grand Conseil semble prêt à voter un projet de décret, après une discussion longue et approfondie, et que nombre de députés consultent la pendule pour l'heure du train, un *je demande la parole !* part de la table du soleil et remet tout en question !

Il faut avouer que si nos députés de la campagne appellent maintenant cette table la *table des motions*, ils n'ont pas tant tort, car ce sont les motions qui la caractérisent et en sont le pain quotidien.

Mais si vous voulez vous déridier un peu, si vous n'avez plus la patience de suivre un orateur qui n'en finit pas, allez

vous y asseoir un instant, vous y serez très gentiment accueilli et ne tarderez pas à y entendre maint épigramme fort amusant.

Les écrasantes majorités avec lesquelles sont si fréquemment repoussées les propositions du groupe socialiste ne le décourageant point; il ne s'en fait pas de bille. Après deux, trois, quatre échecs successifs, dans une seule séance, ces messieurs rentrent chez eux par le *Chemin des Colombes*, aussi gais, aussi joyeux que s'ils venaient de remporter une éclatante victoire. Ce qui ne s'est pas fait aujourd'hui, se fera demain, disent-ils, confiants dans leur étoile.

Et cette manière de prendre les choses n'est pas sans mérite; elle est, en tout cas, très hygiénique, très salutaire: nous en avons la preuve.

Les pompiers au Japon.

Si les Japonais, dont on parle tant depuis quelques mois, sont supérieurs aux Chinois dans l'art de la guerre, il est nombre de choses qui nous montrent que la civilisation européenne ne pénètre que très lentement chez eux; nous n'en voulons d'autre preuve que les détails donnés par le *Petit Parisien* sur l'organisation et la manière d'opérer des pompiers japonais, en cas d'incendie. Il y a là de quoi faire rire les nôtres de bon cœur.

Les incendies au Japon sont beaucoup plus fréquents qu'en France et qu'en Europe.

La moindre étincelle suffit à enflammer et réduire en cendres les habitations, constructions légères en bois mince, découpées, ajourées comme des bibelots d'étagères et qui brûlent.... comme des feux de joie.

Ils sont aussi beaucoup plus graves que chez nous. Sitôt qu'un incendie éclate, c'est un sauve-qui-peut général, les habitants savent comme il se propage rapidement, et c'est à peine s'ils prennent le temps d'enlever à la hâte leurs meubles et leurs bijoux de prix.

Ajoutons à cela qu'un incendie entraîne souvent la ruine complète de ceux qui en sont victimes. En effet, les maisons de banque étant presque incon-

nues au Japon, les propriétaires ferment leur argent et leurs valeurs dans des meubles spéciaux, qui leur servent de coffre-fort, mais qui, moins inflammables que les nôtres, sont souvent la proie des flammes.

Lorsqu'un incendie s'est déclaré, le commissaire fait sonner une grosse cloche placée au sommet d'une tour très élevée. Cette cloche doit sonner jusqu'à ce que le feu soit éteint. A ce signal, les pompiers (qui travaillent ordinairement avec les charpentiers à la construction des maisons) revêtent au préalable leur costume de circonstance, tandis que leurs femmes leur servent à manger.

Ils mettent des chaussures de paille qu'on nomme waradji (sandales) et se munissent d'un tobigutci (petit bâton dont le bout inférieur est garni de fer, d'une longueur d'environ deux mètres, qui sert à faire tomber les parois des maisons).

Avant de se rendre sur le théâtre de l'incendie, leurs femmes leur servent une tasse d'eau et leur remettent un petit billet sur lequel est inscrite une formule religieuse qui doit leur donner du courage et les préserver de tout accident. Au moment du départ, chaque pompier reçoit de sa femme un *petit briquet*, à titre de porte-bonheur et comme symbole de purification.

Et pendant qu'ils s'habillent, s'équiperont, boivent leur tasse d'eau et font leurs salamalecs... la maison brûle.

Cependant, les voici réunis, généralement au coin d'une grande rue prise comme centre de ralliement, vêtus de leurs uniformes somptueux qu'envieraient nos sapeurs de campagne et qui rehaussent des dessins fantastiques aux couleurs aveuglantes et représentant des dragons terribles ou de chimériques guerriers.

On confie au plus fort l'échelle de bambou, et la troupe des pompiers s'ébranle enfin pour se rendre sur le lieu de l'incendie.

Un autre fait qui prouve que les pompiers japonais ne sont jamais pressés, c'est que tout en « courant », si un peloton en rencontre un autre, il prend le temps de le saluer avec le malstoï, sorte d'étendard en papiers de couleurs collés les uns aux autres et enroulés autour d'une grande perche.

Enfin, les voici arrivés en présence du fléau. C'est alors seulement qu'éclate leur bravoure. Ils escaladent les cloisons des toitures, font pleuvoir les tuiles et se rendent maîtres du feu en en faisant la part et en jetant bas la maison. L'écrivain qui donne ces détails ne fait pas mention des pompes, pourtant en usage sans doute.

Tout est éteint. En poussant de grands cris, figurés par les trois lettres *y-a-i* !

les pompiers plantent le malstoï à la place de la maison détruite.

Le plus curieux, c'est qu'une fois leur besogne terminée, les différentes compagnies se livrent à un pugilat en règle les unes contre les autres et même à des rixes sanglantes pour se disputer l'honneur d'avoir éteint le feu.

Une pendule indiscrette.

Les journaux de Paris nous racontent qu'un amateur de pendule en ayant volé une, il ne trouva rien de mieux, pour la cacher aux regards indiscrets, que de la dissimuler sous son épaulé. Peu lui importait de passer pour un bossu ; il savait bien que sa bosse disparaîtrait.

Comme le voleur cheminait sans déiance, pensant, en sa naïveté, qu'on le considérerait comme affligé d'une disfigure, la pendule se mit à sonner soudainement.

Si accoutumé qu'on puisse être à toutes les excentricités de la vie, il est douteux qu'on puisse entendre un phénomène pareil se produire dans un dos humain, sans concevoir quelques soupçons sur l'authenticité de la bosse. Parmi les passants, se trouvaient deux agents de la sûreté qui crurent devoir suivre le voleur et ne tardèrent pas à le voir entrer chez un horloger et en ressortir droit comme un I ! Assurément l'orthopédie ne faisait pas des miracles pareils. De là à mettre la main au collet du bossu, il n'y avait qu'un pas. L'infortuné gémit aujourd'hui sur la paille humide du Dépôt, apprenant aux dépens de sa liberté que, quand on détourne une pendule, la précaution la plus élémentaire consiste à supprimer la sonnerie.

Il est évident que messieurs les cambrioleurs vont faire leur profit de ce qui précède ; aussi les agents de police qui verront passer un bossu suspect feront bien, croyons-nous, de ne pas attendre que son dos ait sonné dix heures ou simplement la demie, pour le cueillir au plus tôt.

Ne dirait-on pas qu'il sort de la cuisse de Jupiter ?

Lorsque vous voyez passer dans la rue un de ces agaçants personnages, un de ces parvenus, qui, oubliant leur origine, vous regardent de toute leur hauteur et ne vous accordent qu'un doigt quand vous leur tendez la main, vous ne pouvez vous empêcher de vous dire en le quittant ; « Peuh ! quel vaniteux !... ne dirait-on pas qu'il sort de la cuisse de Jupiter !

Mais vous êtes-vous parfois demandé quelle était l'origine de cette locution populaire ? J'en doute, car Jupiter et autres dieux de l'Olympe sont aujourd'hui si démodés qu'on n'en parle presque plus.

Il y a quelques semaines, cependant, Romain Coolus, l'un des écrivains du *Figaro*, nous a donné l'explication dont nous parlons, dans un long article que nous allons résumer :

Il y eut une époque où Jupiter, ce maître des dieux, se plaisait à mettre au monde des variétés d'enfants, issus directement de lui.

Une après-midi qu'il ne savait comment tuer le temps, il se dit qu'en pensant violemment, il arriverait à concevoir : il se boucha les oreilles, ferma les yeux et concentra sa volonté sur elle-même. Mais une migraine terrible ne tarda pas à se déclarer ; et Jupiter pria son fils Vulcain de lui ouvrir le crâne d'un coup de massue. Celui-ci exécuta l'ordre de son père, et aussitôt on vit sortir du cerveau de Jupiter une divinité radieuse, armée de pied en cap, et portant un bouclier resplendissant. C'était Minerve, déesse de l'intelligence, protectrice de l'industrie et des arts.

Jupiter ne voulut pas l'avouer par fausse honte, mais cette expérience faillit lui coûter cher ; la lance et l'appareil guerrier de son illustre fille lui blessèrent les méninges et de grands troubles cérébraux s'ensuivirent. Consultés, les médecins célestes affirmèrent que le Dieu courrait les plus grands dangers, s'il récidivait.

Mais Jupiter n'avait pas renoncé à ses prétentions génératrices ; à peine fut-il guéri que sa fantaisie le reprit. Seulement il estimait trop nécessaire à l'équilibre du monde la santé de son cerveau d'élite pour la compromettre à nouveau dans des opérations aussi anormales. Après mûres réflexions, il lui sembla que la seule partie de sa physiologie qui ne put avoir à souffrir de ces expériences était sa cuisse. Il la mit aussitôt à l'épreuve et ses prévisions se trouvèrent justifiées. Bon an mal an, elle pouvait fournir un contingent d'une centaine de gaillards qui n'avaient pas froid aux yeux. Jupiter en profita pour consolider sa puissance très ébranlée à la suite d'un certain nombre de krachs cosmiques ; il plaça toutes ses créatures dans les meilleurs postes et au plus haut rang des nations civilisées. La morgue de ces messieurs est demeurée proverbiale.

Croquis.

LA FEMME QUI PORTE LES CULOTTES.
— Ordinairement, la femme qui *porte les culottes* a le ton haut, le regard impérieux, la mine altière ; tout chez elle annonce le commandement ; l'époux, au contraire, est humble, soumis, empressé ; il a l'air du fils de sa femme ; il redoute son coup-d'œil, tremble à sa voix et paraît auprès d'elle l'obéissance passive, incarnée. *J'irai, j'y ai été, j'y vais*, sont les trois expressions qui reviennent le plus souvent, et presque seules, dans son vocabulaire conjugal.

Vient-on lui demander son opinion sur un objet important, il louvoie, tergiverse, fait mille réponses évasives jusqu'à l'arrivée de sa femme, ou jusqu'au moment où, après l'avoir consultée, il reprend de l'assurance, parle à bouche ouverte et se prononce d'autant plus courageusement, qu'il se sent épaulé par une réserve puissante.